Image not found or type unknown

Littige avec les frais de livraison, le prix à changé

Par **Mossab_old**, le **27/07/2007** à **10:09**

J'ai achetée des meubles et le jour de l'achat la livraison était de 80 euros c'est noté en tout petit sur la facture , hier en allant payer le solde on m'annonce oralement qu'il y a changement de transporteur, qu'il est plus cher de 30 euros. Suis je obligé de payer ce surplus? et quels sont mes droit le jour de la livraison.
Si je ne paye pas ce suplément le transporteut a t'il le droit de reprendre les meubles?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés